



Le 18 mai 2026

Délibéré sur les enjeux liés aux statistiques démographiques et sociales

L'Autorité de la statistique publique a porté son attention sur les enjeux liés à l'évolution des statistiques démographiques et sociales, dans une période de grandes transformations du monde du travail, où les interrogations relatives à l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoine se renforcent et où de nouvelles préoccupations émergent suite au recul de la natalité. Elle a dans cette perspective auditionné la directrice des statistiques démographiques et sociales (DSDS) de l'Insee qui produit les statistiques essentielles en ce domaine. Celles-ci ont pour une large part une dimension européenne (population, emploi/chômage, prix, pauvreté monétaire et conditions de vie) et impliquent une coordination avec la quasi-totalité des services statistiques ministériels (SSM) qui interviennent dans ces champs¹, ainsi qu'avec des organismes comme l'Ined², le Cereq³ ou Santé Publique France.

L'Autorité a pris la mesure de l'ampleur et de la diversité des demandes sociales auxquelles le SSP, et en particulier l'Insee, est amené à répondre dans ces domaines, et qui confèrent un caractère à la fois très visible et très sensible à ses productions.

Dans ce cadre, l'ASP a noté l'enjeu que représentent les nouvelles modalités du recensement de la population (exploitation du recensement exhaustif de la population à Mayotte, avancement d'un an de l'estimation des populations de référence, refonte du questionnaire « logement » prévu pour 2027), ainsi que les efforts qui devront être accomplis, de façon forcément progressive, pour s'adapter aux nouvelles obligations européennes issues du règlement communautaire *Esop* (*European Statistics On Population*), tout en répondant aux attentes concernant une meilleure mesure du solde migratoire et la réactualisation des projections de population et de population active.

¹ Drees, Dares, Depp, Sdes, Sies, mais aussi Injep, Sdessi de la DGAFP, DESF de la DGFIP, DESL de la DGCL

² Ined : Institut national d'études démographiques

³ Cereq : Centre d'études et de recherche sur les qualifications

Du côté de l'indice des prix à la consommation (IPC), l'Autorité est en outre attentive à ce que l'information détaillée sollicitée par certains utilisateurs, issus notamment de la recherche, puisse être produits et diffusés au travers d'une documentation et d'une communication renforcées, et à ce que les implications différenciées de l'utilisation de l'IPC ou de l'IPCH (indice de prix harmonisé utilisé au niveau européen à la fois par Eurostat et par le Système européen des banques centrales) puissent être explicitées et, le cas échéant, donner lieu à dialogue. Pour des activités où produits, services et technologies qui se renouvellent de façon accélérée (médicaments, matériels et logiciels informatiques et de télécommunications...), la réestimation des « effets qualité » pris en compte dans l'indice revêt également une importance majeure.

En matière d'emploi et de chômage, les effets de la loi « Plein emploi » de décembre 2023 sur les indicateurs du marché du travail (taux d'activité, d'emploi et de chômage), complémentaires au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, impliqueront encore un suivi dans la durée. Les utilisations statistiques de la déclaration sociale nominative (DSN) appellent quant à elles, sous l'égide de l'Insee, un partage et une coordination renforcés au sein du SSP, de même qu'une « offre d'appariement » à développer notamment en direction des chercheurs.

L'ASP souhaite également qu'une coordination systématique soit opérée, sous le regard du Conseil national de l'information statistique (Cnis), entre les instruments de suivi longitudinal développés au sein du SSP concernant les trajectoires des jeunes au cours et après la fin de leurs études. Tandis que l'impact du micro-entrepreneuriat mérite dès aujourd'hui d'être approfondi, les évolutions qui s'amorcent en matière de contenu des emplois et d'organisation du travail du fait du développement des usages de l'intelligence artificielle deviendront par ailleurs, d'ici quelque temps, un objet d'observation et d'analyse incontournable pour la statistique publique.

En matière enfin de revenus et de patrimoine, l'amélioration de l'appréhension statistique du haut de la distribution est un enjeu qui fait l'objet de fortes demandes. Il exigera à la fois la refonte d'une enquête comme « Histoire de vie et patrimoine » et l'utilisation d'autres sources à mobiliser (déclarations de succession, contrats d'assurance vie...), ou en cours de développement (base sur le patrimoine professionnel). Ces efforts sont appelés à s'exercer dans le cadre de coopérations tant avec la DGFIP qu'avec le monde de la recherche, dont l'ASP souligne l'intérêt. De même que les inégalités entre les femmes et les hommes, l'appréhension et l'analyse des différentes formes d'inégalités et de pauvreté demeurent en outre au cœur des missions de la statistique publique. Des échéances importantes concernent dans ce cadre les exploitations des enquêtes Logement de 2023-2024 et Sans domicile de 2025, ainsi que le lancement, par l'Insee et la Drees d'une nouvelle enquête sur les ressources des jeunes.

L'Autorité de la statistique publique souligne en conséquence le caractère crucial de la réponse à ces enjeux pour la contribution que le SSP peut apporter à l'éclairage du débat public, dans une attitude d'écoute et de dialogue appelée à être permanente et renouvelée.